DIU Vaccinologie-Prévention des maladies infectieuses

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA241

Responsable de l'enseignement : Pr Odile Launay

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Sorbonne Université et Lyon 1

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances approfondies sur les vaccins (mécanismes d'action, efficacité, effets secondaires, programme de vaccination...), l'épidémiologie des maladies infectieuses et leur prévention.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA241

Volume horaire : 120 heures, dont 85 heures d'enseignement

Calendrier : Du 01 décembre 2025 au 02 avril 2026

Rythme : 3 modules de 4 journées consécutives (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Lieu : Paris 12e et 14e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

* Bases immunologiques de la vaccination
* Bases épidémiologiques de la vaccination
* Politiques vaccinales, PEV
* Vaccinations du calendrier vaccinal
* BCG, diphtérie, tétanos, polio, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, pneumocoque, méningocoque, papillomavirus
* Vaccinations spécifiques : grippe, varicelle, rotavirus, rage, variole, fièvre jaune
* Vaccinations spécifiques : immunodéprimés, maladies auto-immunes, grossesse
* Vaccinations du futur ; Vaccinations des voyageurs ; Vaccination en médecine du travail
* Vaccination en milieu vétérinaire
* Développement et production des vaccins
* Règlementations et enregistrement des vaccins
* Pharmacovigilance des vaccins
* Cas cliniques de vaccinologie : INFOVAC

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 juin 2025

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

* Les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine
* Les titulaires d'un diplôme français de docteur en pharmacie, docteur en médecine vétérinaire ou en sciences
* Les internes en médecine et en pharmacie
* Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique

A titre dérogatoire et en fonction des places disponibles, tout candidat n'appartenant pas aux catégories indiquées ci-dessus mais jugé apte après étude de son dossier. Chaque candidat devra justifier sa demande d'inscription par une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae**.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur de l'enseignement après examen du dossier.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **770 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **770 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **540 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **460 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de candidature : 1 juil. 2025

Date de fin de candidature : 15 oct. 2025

Date de début de la formation : 1 déc. 2025

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 juin 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Odile Launay

odile.launay@aphp.fr.

Gestionnaire de formation continue

Paloma VARON

paloma.camargo-varon@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Lieu de formation

Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 juin 2025